



Communiqué de presse

Parc de Tréville, le 21 octobre 2020

Le Club des Entrepreneurs Promo n°2, c'est parti !
La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires renouvelle son programme de formation pour accompagner la croissance de jeunes entreprises

Le mercredi 7 octobre 2020, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a lancé la 2^{ème} promotion du Club des Entrepreneurs au Parc de Tréville, siège du Groupement Les Mousquetaires.

Reconnue pour son engagement en faveur de l'entrepreneuriat et son soutien direct aux créateurs d'entreprises avec les concours « Coup de Pouce » et le « Prix Audace », la Fondation a décidé, en octobre 2019, d'aller plus loin, en imaginant un dispositif de formation et d'accompagnement novateur et sur-mesure pour donner aux entrepreneurs motivés et audacieux des atouts supplémentaires sur le chemin de la réussite. Le Club des Entrepreneurs était né.

Cette formation, entièrement prise en charge par la Fondation, se concentre sur les problématiques clés l'entreprise : business model, plan de développement, stratégie commerciale, fiscalité, recrutement, ... Elle s'articule autour de séquences en présentiel et d'un accompagnement individuel, mené par une équipe de coachs experts qui suivent l'évolution des entrepreneurs tout au long du parcours. Le dispositif est complété par un accès libre à des ressources pédagogiques en ligne.

La saison dernière, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a accompagné une première promotion de 8 entrepreneurs opérant dans divers secteurs comme l'apiculture, le sport, l'événementiel, l'architecture ou encore le paysagisme.

Aujourd'hui, après six mois de formation dont 2 suivis en pleine crise sanitaire, les candidats ont pu traverser cette crise inédite sereinement, sans mettre en péril leur activité, accompagnés et encadrés individuellement par les experts du Club.

Rappel du parcours « Accélérateur » ...

Il se déroule sur une période de 6 mois à raison de 9 jours en présentiel. Résolument ancré dans les réalités de l'écosystème entrepreneurial, il se compose de séquences de formation en présentiel et à distance avec un accès libre à des ressources spécifiques. Il est aussi complété par un accompagnement individualisé qui permet de répondre aux problématiques de chaque entrepreneur pour l'aider à faire grandir son entreprise. Deux consultants experts en entrepreneuriat animent les sessions de formation et accompagnent l'évolution des entrepreneurs tout au long du parcours.

... destiné aux 7 entrepreneurs de la 2^{ème} promotion en 2020

Après auditions des entrepreneurs et délibération du comité de sélection, 7 candidats ont été retenus. Ces 7 entrepreneurs constituent la 2^{ème} promotion du Club des Entrepreneurs dont ils ont tous intégré le parcours « Accélérateur ». Certains d'entre eux sont fraîchement diplômés d'un Master entrepreneuriat ou finalistes/lauréats du concours « Coup de Pouce créé par la Fondation. Ensemble, ils forment un groupe solidaire au sein duquel ils partagent leurs travaux et font preuve d'un bel esprit d'entraide avec l'appui des deux coachs experts au service de leur ambition à toute épreuve.

Les membres du Club des Entrepreneurs n'ont qu'un objectif : renforcer le réseau et le dynamisme de leur entreprise.

Les 7 membres du Club des Entrepreneurs, parcours « Accélérateur », promotion 2020

- 1. Marin BELORGEY - LE PETIT BAROUDEUR (Marseille)**
Du vin au vert !
- 2. Marion CHAUSSONNET – ASKOVET (Bordeaux)**
Une mine d'or de réponses et conseils vétérinaires en quelques clics
- 3. Clément FILERE – ECOPACK SOLUTIONS (Lyon)**
D'un constat navrant naît un projet éco-responsable !
- 4. Nathalie KOCINSKI – ACADEMIE DE L'AUDACE (Saint-Lô)**
De la finance à Paris à formatrice en intelligence émotionnelle et relationnelle en Normandie
- 5. LAURENCE PAYRE - NOWW (Paris)**
De la transition énergétique à la transition écologique et solidaire !
- 6. Camille PIET - MAKE ME SMILE (Nantes)**
Parce qu'un événement réussi, est un événement qui ne s'oublie pas...
- 7. Maxime CHAIBLAINE – APPARTEMENT TEMOIN (Paris)**
Quand design et récup ne font qu'un !



De gauche à droite : Marin BELORGEY (LE PETIT BAROUDEUR), Maxime CHAIBLAINE (APPARTEMENT TEMOIN), LAURENCE PAYRE (NOWW), Pascal MAIRE, parrain de la 2^{ème} promo, Nathalie KOCINSKI (ACADEMIE DE L'AUDACE), Camille PIET (MAKE ME SMILE), Marion CHAUSSONNET (ASKOVET) et Clément FILERE (ECOPACK SOLUTIONS)

Le Club des Entrepreneurs, des valeurs de partage et de bienveillance avant tout

Au sein du Club des Entrepreneurs, les relations sont franches, directes et respectueuses. Chaque membre participe pleinement à la vie du Club qui s'appuie sur quatre valeurs fondamentales :

- L'empathie : ouverture aux autres,
- La confiance mutuelle : esprit d'équipe et de solidarité,
- L'implication et l'humilité : la volonté de réussir, de partager et d'aller au bout de ses engagements,
- Le respect des autres dans la diversité des expériences et les différences culturelles de chacun.

Un comité de sélection constitué d'entrepreneurs

Le comité de sélection de la 2^{ème} promotion, présidé par Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, composé de :

- Cécile DUTECH, Adhérente Les Mousquetaires
- Eric GUILLERMAIN, enseignant chercheur IDRAC Lyon, coach expert du Club
- Annabelle JAULIN, Avocat à la cour (BFA Avocats)
- Michelle KAMAR et Sophie CARTIER-BRESSON, SOURCE RP
- Pascal MAIRE, fondateur BULLE D'AIR, Administrateur de la Fondation et parrain de la 2^{ème} promo
- Laure MANTOUX, fondatrice AU LARGE RH et MON BUREAU A LA MER, animatrice du Club
- Nathalie MOOCK, Déléguée Générale de la Fondation et pilote des Concours Coup de Pouce et Prix Audace

« Avec le Club des Entrepreneurs, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires étoffe ses initiatives en direction des créateurs d'entreprises et renforce son ambition d'être « la Fondation du soutien aux entrepreneurs ». Nous voulons permettre à ceux qui ont envie d'entreprendre d'aller plus loin par la formation, les échanges et la mise en place d'un réseau de confiance, leur donnant ainsi une chance supplémentaire de réussir », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA.

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, challenge pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 85 78 66 33
sophie@source-rp.com

Michelle Kamar - 01 85 78 66 31
michelle@source-rp.com

Marin BELORGEY - LE PETIT BAROUDEUR (Marseille)



Du vin au vert !

Face à la chute du marché viticole ces dernières années, notamment auprès des millennials, Marin BELORGEY, homme de terrain, à la fois sportif et créatif, se donne un défi : redorer l'image du vin auprès des jeunes ! Pour cela, il crée en septembre 2020 LE PETIT BAROUDEUR, une initiative entrepreneuriale innovante qui a pour mission de réinventer la bouteille de vin et par là-même sa consommation.

Le PETIT BAROUDEUR c'est un vin biologique, simple et accessible, présenté dans une bouteille innovante conçue avec des matériaux à faible impact et 100% recyclables, au croisement de l'innovation et de l'authenticité.

C'est en participant au concours Coup de Pouce de la Fondation en 2019 que Marin BELORGEY a pris davantage confiance en lui en tant que jeune entrepreneur et accéléré le lancement de son activité.

www.le-petit-baroudeur.com

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Je suis convaincu que le dispositif de formation du Club des Entrepreneurs m'apportera le soutien et l'accompagnement des experts pour acquérir plus de confiance, de savoir-être et de compétences pour booster le développement du Petit Baroudeur. De plus, les valeurs de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires s'alignent parfaitement avec ma vision de l'entrepreneuriat ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« D'apparence simple et accessible, l'aventure entrepreneuriale a ses embûches et nécessite de savoir gérer des imprévus, des doutes et des incertitudes... La persévérance, l'intégrité et le goût du challenge sont les trois valeurs indispensables pour la réussite et la pérennité d'une entreprise ».

Marion CHAUSSONNET – ASKOVET (Bordeaux)



Une mine d'or de réponses et conseils vétérinaires en quelques clics

Passionnée par les animaux et propriétaire de chevaux, Marion CHAUSSONNET a créé ASKOVET en 2018. Cette idée est née lorsque sa jument s'est légèrement blessée et qu'elle s'est retrouvée seule, avec ses nombreuses questions sans réponse. ASKOVET est une plateforme web conversationnelle vétérinaire, qui permet aux propriétaires d'animaux, via un tchat (chatbot) de se renseigner sur la santé et le bien-être de leur compagnon (chiens, chats, lapins et chevaux à date) et ainsi obtenir des informations et conseils précis et personnalisés. Tout se passe via Facebook Messenger, c'est gratuit, instantané et fiable.

Après avoir acquis une solide expérience de 5 ans, la jeune entrepreneuse s'est associée à Marie-Dominique VAILLANT, Docteur Vétérinaire. Ensemble, elles ont créé un service dédié aux cliniques vétérinaires BOLT. L'approche pédagogique ayant

remporté un vif succès auprès des utilisateurs, ensemble elles ont récemment lancé DOOG, un coach virtuel spécialiste des formations courtes durées qui utilise le dynamisme d'une conversation comme outil d'apprentissage.

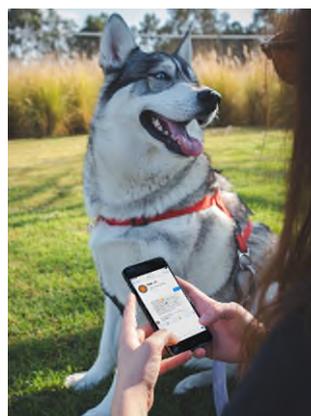
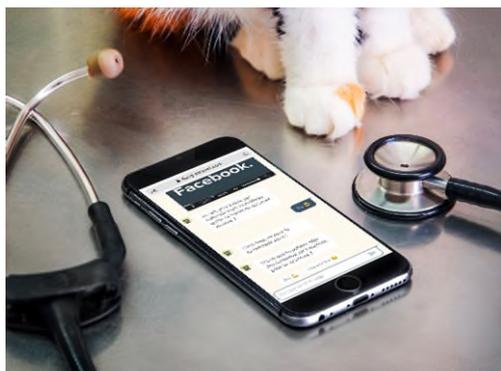
www.askovet.com

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Je rejoins le Club pour partager une expérience riche en enseignements et en défis. La rencontre avec d'autres entrepreneurs confrontés aux mêmes problématiques que moi me motive au plus haut point. Mes échanges avec un clubber de la première promotion m'ont conforté dans ma démarche. J'ai pris conscience de ce que le Club peut m'apporter et ce que je peux lui offrir en retour ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Donner le meilleur de moi-même est la première de mes motivations. Ça se traduit au quotidien par la satisfaction de mes clients, des utilisateurs de la plateforme et de mes collaborateurs. La persévérance est l'une des clés du succès pour réaliser ses projets et l'enthousiasme est une force communicative qui stimule la performance et la créativité. Pour moi, un bon entrepreneur est à l'écoute de ses clients et collaborateurs. Il se doit d'être responsable pour la pérennité de son entreprise. Si les techniques commerciales s'apprennent, les valeurs de créativité, liberté et ambition sont naturellement présentes dans l'ADN de l'entrepreneur ».



Clément FILERE – ECOPACK SOLUTIONS (Lyon)



D'un constat navrant naît un projet éco-responsable !

Avec son physique de surfeur, ses cheveux longs attachés et son look aventurier, Clément FILERE est résolument un défenseur de la nature. C'est en commandant régulièrement sur Internet que Clément constate et déplore l'énorme gaspillage de ressources dû aux emballages.

Une seule question l'anime : comment lutter contre ce suremballage et ainsi mieux préserver les ressources ? C'est sur le marché finlandais qu'il trouve la solution, un nouveau modèle d'emballage réutilisable, qu'il décide d'adapter pour le marché français.

En juin 2020, il crée alors ECOPACK SOLUTIONS : une entreprise qui conçoit BOOMERANG, un emballage e-commerce à très faible impact carbone, réutilisable jusqu'à 100 fois et fabriqué à partir de bâches publicitaires revalorisées. Résistant et étanche, il s'adresse principalement aux marques textiles françaises qui souhaitent véhiculer une image éco-responsable. Grâce à ce projet innovant, éco-

responsable et audacieux, Clément a reçu le 1^{er} prix du concours Coup de Pouce de la Fondation organisé en juin dernier avec Start' HEP Lyon.

www.instagram.com/ecopack.solutions/

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« C'est grâce à l'obtention du Prix Coup de Pouce en juin dernier que j'ai souhaité intégrer le Club pour booster le développement de mon activité et me constituer un réseau favorable à l'accélération de son processus de commercialisation ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Un bon entrepreneur doit être curieux, proactif, et savoir faire preuve d'adaptabilité. Entreprendre n'est pas chose aisée. C'est prendre des risques sans penser aux échecs. Il faut garder l'esprit ouvert, rester humble face à son projet et se remettre en question, ces qualités essentielles contribuent au succès de tout entrepreneur ».



Nathalie KOCINSKI – ACADEMIE DE L'AUDACE (Saint-Lô)



Du contrôle interne à Paris au développement des compétences de l'incertitude en Normandie

Après plusieurs années dans le secteur de la finance, Nathalie KOCINSKI se rend compte que son environnement professionnel ne correspond pas au sens qu'elle souhaite donner à sa vie. Idéaliste convaincue, Nathalie peine à trouver sa voie. Elle devient gérante d'un foodtruck puis cavalière de jeunes chevaux et découvre alors la joie d'aimer son travail, d'entreprendre et de porter des projets qui font sens. S'épanouir professionnellement tout en restant soi-même, vraie et authentique dans un monde incertain et en pleine mutation, voilà ce qui l'anime et le fondement même de son projet d'entreprise pour accompagner les autres sur cette voie.

En 2018, formée à l'Approche Neurocognitive et Comportementale, elle crée ainsi l'Académie de l'Audace : organisme de formation spécialisé dans le développement des compétences de l'incertitude. Elle propose des ateliers, formations, séances d'équi-coaching et de médiation par la nature pour développer ses compétences comportementales,

émotionnelles et relationnelles pour ceux qui cherchent à donner sens à leur travail.

En 2020, elle poursuit son engagement pour un monde plus solidaire et crée La Parenthèse Verte, une association d'intérêt général dont la mission est d'honorer et réenchanter les parcours de vie difficile en proposant de la médiation par le vivant. Le modèle économique vise à rassembler les acteurs économiques, privés et publics, du territoire autour d'un projet citoyen.

www.academie-audace.fr

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Entreprendre est une aventure exaltante mais on se sent souvent seule. Aujourd'hui, je suis heureuse de rejoindre une structure qui puisse m'accompagner pour être entourée et accélérer le développement de ma jeune entreprise. C'est également le partage d'expériences, les rencontres, les échanges et la réciprocité qui me séduit ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« A l'heure actuelle, les initiatives de chacun doivent prendre en considération les enjeux communs comme l'écologie, le bien-être et les vertus d'une économie circulaire. L'aventure entrepreneuriale requiert sagesse et humilité, des valeurs éprouvées et testées tout au long de la vie d'une entreprise. Ainsi, avant de se lancer, il faut oser demander de l'aide, bien s'entourer et faire de son mieux ».



LAURENCE PAYRE - NOWW (Paris)



De la transition énergétique à la transition écologique et solidaire !

En France, la gestion des déchets plastiques porte essentiellement sur les emballages. Consciente de cet enjeu et fervente défenseuse du zéro déchet, Laurence PAYRE a créé en 2019 son entreprise NoWW, No Waste in my World. Cette ancienne experte du secteur de l'énergie n'a qu'un objectif en tête : en finir avec les emballages jetables !

Comment ? En créant un service d'emballages alimentaires consignés clé en main pour les professionnels de la vente à emporter et la vente en vrac.

S'appuyant sur une solution innovante basée sur le principe de l'économie circulaire, NoWW met à disposition des automates de consigne #madeinFrance aux entreprises et restaurateurs qui permettent le retour des emballages alimentaires consignés dans le magasin, ainsi que le remboursement de la consigne au client.

Avantages : la fin des emballages jetables dans la vente à emporter, la création d'emplois locaux et la généralisation du modèle de la consigne pour réemploi !

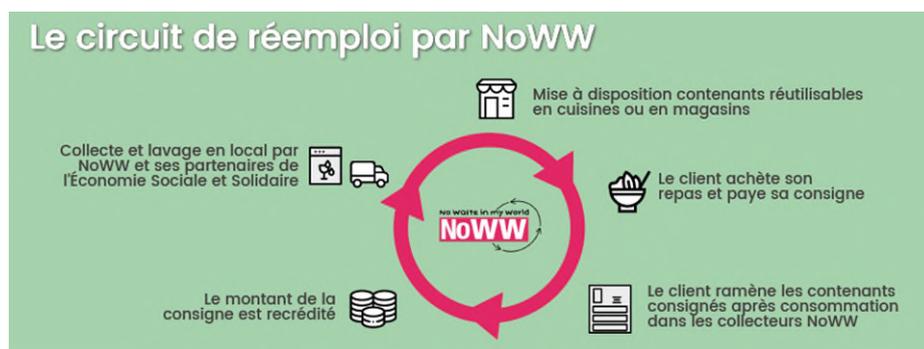
www.noww.fr

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Je suis très heureuse de rejoindre mon premier club d'entrepreneurs. Cet accompagnement est une chance supplémentaire d'améliorer le projet, et de réussir ma levée de fonds en 2021, dans un réseau de confiance et d'entraide entre « pros » de l'entrepreneuriat ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Beaucoup de choses ! Un fort engagement au départ et qui nous permet de tenir quand les difficultés arrivent, une démarche d'innovation et de rigueur pour proposer une solution qui apporte toujours un plus aux clients, et comme fil rouge, l'ambition de vouloir impacter positivement la société ».



Camille PIET - MAKE ME SMILE (Nantes)



Parce qu'un événement réussi, est un événement qui ne s'oublie pas...

Fondée en 2015 par Camille PIET, MAKE ME SMILE est une plateforme web qui propose d'organiser des événements BtoB clé en main. En quelques clics, elle offre aux professionnels la possibilité de choisir son lieu, son traiteur et ses animations, le tout avec une estimation budgétaire des plus précises.

L'entreprise nantaise référence plus de 120 lieux atypiques et insolites, hors des sentiers battus tout en conservant un service humain et de qualité. Ces lieux, à l'origine non dédiés à l'événementiel (bateaux, galeries d'art, lofts, ateliers d'artistes, anciennes usines...) laissent libre cours à la créativité de l'organisateur pour des événements uniques.

En cette période sanitaire, MAKE ME SMILE a développé sa propre ligne d'animation team building à distance et propose un accompagnement pour tous les professionnels avec www.eventoffice.fr

www.makemesmile.fr – www.eventoffice.fr

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Lauréate du concours Coup de Pouce en 2016, je suis fière de rejoindre le Club des Entrepreneurs de la Fondation. Je compte sur les experts pour m'accompagner dans la croissance de ma société (stratégie commerciale, RH, finance), le développement de mon réseau à l'échelle nationale et l'échange avec d'autres créateurs d'entreprise ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Pour être un bon entrepreneur, il est indispensable de savoir prendre certains risques et de ne pas épargner ses efforts. L'entrepreneur doit être audacieux, curieux, à l'écoute, tenace et humble. Sans oublier un grain de folie qui nous rappelle que tout est possible ! »



Maxime CHAIBLAINE – APPARTEMENT TEMOIN (Paris)



Quand design et récup' ne font qu'un !

Créée en juillet 2020 par le décorateur et designer Maxime CHAIBLAINE, la boutique en ligne APPARTEMENT TÉMOIN propose des objets de design valorisant la récup' et le vintage.

Animé par une philosophie de vie très « éco-responsable » et chineur passionné depuis son enfance, Maxime travaille avec des artisans locaux à partir de pièces éclectiques et insolites.

Ses trouvailles, provenant de grands noms ou d'anonymes, sont mises en scènes et valorisées sous la forme de collections thématiques avec une sélection d'objets vintage associée.

www.appartementtemoin.com

Pour quelle raison avez-vous candidaté au Club des Entrepreneurs ?

« J'ai toujours eu le goût d'entreprendre et souhaite développer mon projet en mettant en place une stratégie logistique solide pour pérenniser mon entreprise. Aujourd'hui, je ressens le besoin de me faire coacher par les experts du Club des Entrepreneurs pour avancer et prendre les bonnes décisions. Cet accompagnement par des professionnels est également l'occasion de faire de belles rencontres ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Dans mon secteur d'activité, il est nécessaire d'être créatif, d'affirmer son identité et sa marque pour sortir du lot. Persévérance et ténacité sont mes atouts pour réussir.

Ma société est en pleine croissance, j'ai la chance d'être entouré de collaborateurs de qualité avec un graphiste talentueux et des artisans de confiance, par leur valeur, leur expertise et compétences, aident APPARTEMENT TÉMOIN à grandir ».



Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 85 78 66 33
sophie@source-rp.com

Michelle Kamar - 01 85 78 66 31
michelle@source-rp.com